

## **Interpellation urgente**

### **Quelles conséquences pour la ville de Bienne de la 4e révision de la loi sur l'assurance-chômage ?**

---

Selon la volonté affichée par le Conseil fédéral, le Conseil des Etats et une majorité des partis représentés au Conseil National, la loi sur l'assurance-chômage (LACI) devrait subir une révision radicale, révision qui - pour les personnes directement concernées - provoquerait dès 2010 déjà une dégradation drastique de leur situation sociale.

Mais les changements visés par cette modification de la loi sur l'assurance-chômage n'entraîneraient pas seulement des conséquences pour les personnes au chômage ou menacées par le chômage. Ils toucheraient également les communes. En effet, ce projet accentuerait les attaques contre le caractère obligatoire de la protection légale contre le chômage. Il constituerait une étape supplémentaire dans le retrait progressif opéré par la Confédération face au mandat que lui confère la Constitution. Parallèlement, les charges entraînées par cette responsabilité constitutionnelle seraient transférées vers les communes et les cantons les plus touchés.

Dans un tel cadre, les centres urbains et leurs autorités ont intérêt à se positionner sur les dangers que provoque ce projet pour leurs citoyen-ne-s et les budgets municipaux. La ville de Bienne ne devrait-elle pas être tenue - pour défendre l'actuelle répartition des compétences entre Confédération, cantons et communes en matière d'assurance-chômage - de s'engager dans la campagne référendaire qui s'annonce, le cas échéant en relation avec d'autres communes et avec d'autres forces syndicales et politiques ?

Dans un tel contexte politique et social, nous estimons légitime et urgent de demander les renseignements suivants au Conseil Municipal:

- 1 Quelles conséquences le Conseil Municipal attend-il d'une éventuelle acceptation et mise en application de la révision de la LACI pour la ville de Bienne - notamment dans les domaines suivants :
  - 1.1 situation sociale de la population de la commune de Bienne?
  - 1.2 finances communales (en particulier en matière de dépenses sociales et de rentrées fiscales) ?
- 2 Quelles mesures le Conseil Municipal envisage-t-il pour contribuer au succès du référendum contre la révision de la LACI ?

Pour le groupe socialiste, Émilie Moeschler

Bienne, le 17 septembre 2009